

Communiqué de presse du 20 Février 2014

Après deux campagnes en 2012 et en 2013, le **GPPEP**, association de bénévoles venant en aide aux particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque, lance sa 3^{ème} campagne de sensibilisation pour les possesseurs de panneaux de marque Scheuten (**et uniquement ceux-ci**), les risques les concernant n'ayant toujours pas été écartés à ce jour.

Ces panneaux sont en effet équipés de boîtiers défectueux qui peuvent s'enflammer et ainsi entraîner une coupure de la production et, dans certains cas, des départs d'incendie. Le constructeur, avant de cesser son activité, avait lui-même conseillé de mettre les centrales disposant de ces panneaux à l'arrêt et donc de stopper toute production. Mais, une grande majorité des producteurs concernés ne sont toujours pas informés des risques encourus.

Les assureurs Allianz et SMA BTP, conscients de la nécessité et de l'urgence de prendre des mesures de sécurité, se sont emparés du problème en décidant de procéder à l'échange de ces panneaux. Ils ont été rejoints depuis peu par le groupe COVEA (MAAF, MMA, GMF). Certains des assureurs prennent également en charge les pertes de production induites, suivant des protocoles qui leur sont propres.

Les initiatives prises par ces professionnels devraient rapidement être suivies par d'autres intervenants du marché de la construction.

Désireux de se joindre à la démarche afin que la totalité des possesseurs d'installations Scheuten soient informés, le **GPPEP**, avec des acteurs impliqués sur le sujet, comme M. Drapron, sapeur-pompier professionnel et Conseiller Régional en Poitou-Charentes, les associations TPAMPS, InSoCo ou Hespul, le Forum Photovoltaïque, BDPV et les professionnels qui nous accompagnent, vous demande de relayer largement cette mise en garde, par tous les moyens. Les acheteurs obligés conscients des risques encourus, nous apportent également leur soutien en diffusant l'information auprès des producteurs éventuellement concernés. Nous tenons à les en remercier.

Pour les producteurs concernés, nous leur conseillons de bien vouloir se rapprocher du **GPPEP**, à l'adresse suivante : litige_scheuten@gppep.org , ou sinon au 09 70 44 03 45.

Le président du GPPEP et toutes ses équipes.